

Estimation des coûts par résidence

Les coûts de construction sont évalués à 4,022,872\$, duquel est retranché le montant de la subvention portant le montant à emprunter à 2,100,000\$, soit un remboursement annuel sur 25 ans estimé à 127,412.04\$. Les coûts d'opérations annuels sont tant qu'à eux évalués à 197,000\$.

Napierville Impact financier du projet de piscine intérieure	
Coût remboursement du prêt (terme de 25 ans)	83,723.40\$
Coût d'opération annuel	129,450.17\$
Coût total annuel	213,173.57\$
Impact sur le compte de taxes pour une résidence moyenne de 243,796.00\$	132.65\$

EN RÉSUMÉ, il s'agit d'un montant total annuel de 324,412.04\$ partagé entre les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville calculé au prorata de la population.

Nous espérons de tout cœur que vous êtes fiers autant que nous de prendre part à la réalisation de ce projet qui sera un atout considérable à l'offre de loisirs au sein de nos communautés et qui favorise l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA RÉALISATION

Étant donné que le projet sera situé sur le territoire de la municipalité de Napierville, les citoyens de Napierville **seulement** pourront se prononcer via la tenue d'un registre.

Assemblée de conseil du **5 avril 19h30** à Napierville :
Avis de motion et présentation d'un projet de règlement d'emprunt pour la construction d'une piscine intérieure;

Assemblée de conseil du **3 mai 19h30** à Napierville :
Adoption du règlement d'emprunt pour la construction d'une piscine intérieure. Suite à l'adoption du règlement d'emprunt un **avis public** sera affiché afin de vous informer de la **tenue d'un registre public**. (la signature du registre public signifie que vous demandez la tenue d'un **référéndum afin de connaître la position de la population de Napierville sur le règlement d'emprunt** nécessaire à la construction d'une piscine intérieure.

Dans le cas où le nombre de signature n'est pas atteint, cela signifie que la population est d'accord à ce que la municipalité poursuive ces démarches en vue de la réalisation du projet.

Advenant le cas où le nombre de signatures requises est atteint, le conseil municipal devra se prononcer sur la tenue d'un référendum ou sur l'abandon du projet;

PROJET CONSTRUCTION PISCINE INTÉRIEURE

Municipalités de
Napierville et
Saint-Cyprien-
de-Napierville



22 mars 2018

DESCRIPTION DU PROJET

Annnonce de la subvention

Suite à l'annonce en mars 2017 que les gouvernements du Canada et du Québec investiront 961,436\$ chacun pour la construction d'une piscine intérieure dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, Fonds des petites collectivités - volet infrastructures-territoriales, les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville s'unissent et sont fières de présenter conjointement à leur population un projet de piscine intérieure répondant aux besoins de l'ensemble des citoyens.

Soirée de consultation publique

Une soirée de consultation publique a été tenue le 27 juin 2017 à laquelle environ 80 citoyens ont assistés. Plusieurs démarches ont été effectuées suite aux commentaires reçues et nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter les grandes lignes d'un projet qui nous le souhaitons, saura vous enthousiasmer autant que nous, et qui pourrait éventuellement se concrétiser.

Bassin en forme de « L » comportant 3 corridors de 25 mètres. La profondeur varie de 1,1 mètres à 1,4 mètres dans la partie peu profonde et varie de 1,4 mètres à 2 mètres dans la partie profonde. La superficie globale sera de 226 m² et une rampe d'accès permanente, pour les personnes à mobilité réduite, longera le bassin. Le bassin propose une capacité de 140 baigneurs. Une glissade sera installée au bord de la section d'une profondeur de 1,4 mètres proposant un divertissement très recherché par les plus jeunes.

ce bassin permettra

- L'accès libre : période de bain libre destinée à l'ensemble de la population;
- Les programmes : cours de natation, cours de conditionnement physique aquatique ainsi que programme de formation aquatique destinés aux sauveteurs, moniteurs et ceux qui souhaitent le devenir.
- Location : réservation de locaux ou bassins à des groupes (ex: anniversaire).
- Utilisation par les écoles primaire et secondaire.

L'ensemble des populations pourra se retrouver dans l'une ou l'autre de ces catégories, du jeune bambin, aux sauveteurs nationaux, aux personnes âgées, aux familles, aux entreprises, aux organismes sans oublier les services publics tels que les écoles primaires et secondaires.

Suite aux visites de piscine ainsi qu'à plusieurs discussions, vous remarquerez que le projet ne présente pas de plongeon. Les principales raisons sont les coûts liés à cette installation de par la profondeur réglementaire exigée ainsi que des enjeux de sécurité et d'espace supplémentaire nécessaire.

La priorité pour les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville est d'offrir à sa population un **bassin récréatif**, remplaçant la piscine extérieure existante, afin que jeunes et moins jeunes puissent bouger, puissent apprendre à nager et ce, jusqu'à sauveteur national si désiré, que les écoles puissent ajouter à leur offre de service la natation et surtout, que ces activités soient accessibles tout au long de l'année.

**Tout ceci sera possible
avec le bassin proposé !**